



Internet est-il un espace public?

Eric Dacheux, Sébastien Rouquette

► **To cite this version:**

Eric Dacheux, Sébastien Rouquette. Internet est-il un espace public?. B.Vacher, C. Lemoenne, A. Kyindou. Communication et débat public, 2013. <sic_00848835>

HAL Id: sic_00848835

https://archivesic.ccsd.cnrs.fr/sic_00848835

Submitted on 12 Oct 2015

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NoDerivatives 4.0 International License

Coordonné par
Béatrice VACHER, Christian LE MOËNNE, Alain KIYINDOU

Communication et débat public : les réseaux numériques au service de la démocratie ?

 L'Harmattan
Communication et civilisation

Une des caractéristiques de la société actuelle est l'accélération de la vitesse de déplacement des individus, de la fréquence des transactions et des échanges qui semble provoquer un raccourcissement du temps. On aurait pu croire que le développement des technologies numériques, en accentuant les possibilités d'interactions et de connexions, limiteraient les rencontres physiques, pour une « société de l'information » de plus en plus virtuelle et dématérialisée. Or, le constat est tout autre : l'immatériel ne se substitue pas au matériel, la rencontre physique est toujours de mise. Ainsi, l'augmentation exponentielle des échanges de données, que l'on n'aurait jamais imaginée il y a quelques années, se cumule avec les modalités antérieures d'expression et d'action dans l'espace public. Ces changements ont donc une incidence moins évidente qu'il n'y paraît sur les modalités du débat public. Si l'espace public se modifie et, à bien des égards, s'élargit, les débats et les controverses publics renforcent leur centralité. Cet ouvrage s'efforce d'explorer certains effets de ces mutations anthropologiques profondes. Il réunit les meilleures contributions, sélectionnées parmi les communications au XVIIIe congrès de la Société Française des Sciences de l'Information et de la Communication (SFSIC) qui s'est déroulé à Rennes les 30, 31 mai et 1er juin 2012 sur le thème : « La contribution des sciences de l'information - communication aux débats publics ».

Eric Dacheux et Sébastien Rouquette

Quand le débat académique des sic éclaire le débat public

<eric.dacheux@univ-bpclermont.fr> - « Clermont Universités, EA 4647 *Communication et solidarité* » ; <Sebastien.rouquette[@]univ-bpclermont.fr> - « Clermont Universités, Directeur de EA 4647 *Communication et solidarité* »

Rôle des blogs dans le printemps arabe, débat présidentiel commenté en direct sur Twitter : la croissance d'internet semble renouveler les problématiques de l'espace public. Les sciences de l'information et de la communication (Sic) sont régulièrement sollicitées pour prendre la mesure de ces transformations. Or, il nous semble qu'avant d'analyser les éventuelles transformations liées au surgissement d'un nouvel espace public Internet, il serait souhaitable de poser une question liminaire : internet est-il un espace public ? Dans cette perspective de démocratisation de la science, notre réflexion comprendra deux temps. Tout d'abord, nous proposerons un cadre épistémologique permettant de soumettre à la critique théorique la question « internet est-il un espace public ? ». Puis, nous évoquerons les questions méthodologiques permettant de traiter cette question. L'argument central de ce travail étant que c'est en construisant les désaccords scientifiques que l'on nourrit la réflexivité démocratique.

Le Mouvement des indignés en Espagne, les émeutes de Londres, des débats présidentiels commentés en direct sur Twitter : la croissance d'internet semble renouveler les problématiques de l'espace public. Les sciences de l'information et de la communication (Sic) sont régulièrement sollicitées pour prendre la mesure de ces transformations. Or, dans toutes ces analyses, un postulat théorique n'est jamais interrogé : internet est-il un espace public ? C'est cette question que nous entendons poser. En effet, c'est en donnant en voir les termes du débat scientifique sur les rapports entre communication et espace public, que les Sic peuvent apporter au débat public une contribution originale. Dans cette perspective de démocratisation de la science, notre réflexion comprendra deux temps. Tout d'abord, nous proposerons un cadre épistémologique permettant de soumettre à la critique théorique la question « internet est-il un espace public ? ». Puis, nous évoquerons les questions méthodologiques permettant de traiter cette question. L'argument central de ce travail étant que c'est en construisant les désaccords scientifiques que l'on nourrit la réflexivité démocratique.

Interroger les postulats théoriques et épistémologiques des recherches en SIC portant sur l'espace public et internet.

Les Sic sont des sciences humaines et sociales qui construisent un cadre d'intelligibilité interdisciplinaire permettant de mieux comprendre la communication (Perret, 2004), en l'occurrence la communication politique. Or, s'il est vrai que « la pratique scientifique des Sic [...] consiste le plus souvent à déconstruire l'objet de sens commun pour le construire en objet scientifique » (cf., l'appel à communication de ce colloque), comment construire l'objet « espace public internet » ? Sans doute, en commençant par définir ce qu'est un espace public.

Pour une compréhension dialogique de l'espace public.

À une époque où la notion d'espace public est mise à toutes les sauces théoriques (plus ou moins indigestes), il nous semble important de revenir à son acception première, celle de Kant. L'espace public est le cœur de la démocratie, celui qui fonde la légitimité de la loi. Or, concernant les relations entre communication et démocratie, la pensée complexe nous invite à réunir des traditions de recherche qui s'ignorent trop souvent (Hermès, 2011). Plus précisément, elle nous conduit à rendre compte des relations antagonistes et complémentaires qui traversent l'espace public contemporain dans ses deux dimensions : médiation et engagement.

Un espace dialogique de médiation.

L'espace public est le cœur de la démocratie. C'est un espace de médiation : il relie tout en maintenant à distance. Simplement cette médiation est singulière. Elle vise moins à établir un consensus qu'à permettre l'expression de la critique. L'espace public est le lieu de confrontation d'opinions contradictoires. Ce « conflit intégrateur » (Simmel, 1995) doit être appréhendé dans deux aspects distincts.

Une médiation singulière propre au régime démocratique.

Trois éléments caractérisent cet espace de médiation qui surgit entre l'Etat et la société civile à la chute de l'ancien régime. C'est, tout d'abord, le lieu de légitimation du politique. En effet, c'est par l'espace public que les citoyens se sentent non seulement destinataires du droit, mais aussi auteurs de ce droit (Habermas, 1997). C'est, ensuite, le fondement de la communauté politique. L'espace public est un espace symbolique qui, comme le rappelle le philosophe Etienne Tassin (1991), permet de relier entre eux des individus appartenant à des communautés différentes. C'est, enfin, une scène d'apparition du politique, puisque c'est sur l'espace public que les acteurs politiques se mettent en scène et où les problèmes politiques deviennent visibles (Arendt, 1983).

Une instance historique de régulation des ordres infra-structuraux régissant toute société.

Dans la tradition incarnée par Castoriadis (1975) et par Lefort (1986), nous pensons que la démocratie est un compromis social historique ayant engendré un régime politique particulier marqué par l'instauration d'un espace public. Elle est donc à la fois une modalité « d'être ensemble » spécifique (elle est fondée sur elle-même et vise l'égalité entre altérités radicales) et une forme particulière d'exercice du pouvoir basé sur la nécessité de légitimer la norme par le débat public. Cette singularité qui caractérise la démocratie n'occulte pas le fait que cette dernière est aussi une société comme les autres. Or, dans une perspective Braudelienne, toute société est un « ensemble d'ensembles » (Braudel, 1980), c'est-à-dire le fruit instable d'alliances et de luttes entre des ordres infra-structuraux qui cherchent chacun à dominer les autres. En accord avec Forges (2000), nous pensons que ces ordres sont au nombre de trois : le politique (élaboration de la norme), l'économique (valorisation des ressources) et le symbolique (circulation du croire).

Ainsi, en prenant en compte simultanément ces deux aspects, nous pouvons définir l'espace public comme étant celui de la médiation réflexive propre à la société démocratique. Médiation conflictuelle articulant, au sein d'une même instance, arbitrage entre les ordres infra-structuraux et débats contradictoires sur l'intérêt général. Cependant, cette première définition reste incomplète puisque l'espace public est aussi un espace d'engagement.

Un espace dialogique d'engagement.

Deux raisons au moins justifient que l'on ne limite pas l'espace public à une instance de médiation. La première est que la communication politique passe par des dispositifs techniques singuliers qui font peser un certain nombre de contraintes sur les acteurs, qui les engagent dans des voies dont ils cherchent souvent à s'écarter. La deuxième est que l'espace public s'incarne aussi dans des espaces publics (Paquot, 2011), des lieux physiques où les citoyens déploient diverses activités dont certaines mettent en danger leur vie même. Reprenons ces deux points.

L'espace public : un entrelacement de dispositifs médiatiques et participatifs.

Sur un plateau de télévision, comme dans un débat public, les participants sont contraints par un dispositif (Hermès, 1999). Ce dernier est de manière schématique un environnement institutionnel et technique qui autorise et contraint les participants. En ce qui concerne l'espace public, on peut distinguer deux types de dispositifs : les dispositifs médiatiques où la nature du support (télévisuel, radiophonique, etc.) et le projet éditorial (déstabiliser, rassurer, etc.) imposent des contraintes à ceux qui interviennent (Lochard, 1999) et les dispositifs participatifs qu'ils soient institutionnels (Monnoyer-Smith, 2010) ou issus de la société civile (Dacheux, 2008).

L'espace public : des lieux publics où l'on met en jeu son intégrité physique.

En se centrant uniquement sur une approche communicationnelle de l'espace public on risque, à l'image de B. Miège (2011), de ne pas prendre en compte l'engagement physique des individus dans des territoires de vie. En effet, comme le rappelle H. Arendt, la politique ne se réduit pas à la communication : « De toutes les activités nécessaires existant dans les sociétés humaines, deux seulement passaient pour politique et pour constituer ce que Aristote nommait *Bios politikos* : à savoir l'action (*praxis*) et la parole (*lexis*) [...] » (Arendt, 1983, p. 62) ». C'est pourquoi l'on peut distinguer communication politique (processus par lequel des acteurs sociaux échangent et expriment symboliquement des opinions politiques contradictoires dans l'espace public) et action politique (le processus par lequel un acteur manifeste concrètement une opinion dans l'espace public). L'action politique est un engagement physique dans l'espace public, c'est-à-dire, le plus souvent, dans les lieux publics (Paquot, 2010).

Dans le cadre d'une conception dialogique de l'espace public, il convient de prendre en compte simultanément médiation et engagement. Nous pensons que les Sic, par leur nature interdisciplinaire, peuvent saisir les complémentarités (les nouvelles formes des dispositifs participatifs institutionnels et l'émergence d'un capitalisme cognitif en réseau, par exemple) et les antagonistes (le temps court des médias *versus* le temps long de la construction d'un nouvel imaginaire politique, par exemple) entre la médiation symbolique qui unit la société démocratique et la multitude des engagements concrets qui singularise les citoyens. C'est, en tout cas, dans cette perspective théorique que nous allons nous efforcer de problématiser la question qui est trop souvent résolue d'avance : internet est-il un espace public de médiation réflexive propre aux sociétés démocratiques et d'engagement citoyen ?

Internet : un espace en croissance constance qui est ouvert à tous les publics.

Internet un espace de médiation polymorphe.

Sur internet, l'espace public se déploie sous diverses formes. Que ce soit pour la discussion (chat, forums, etc.), ou la diffusion publique d'informations (sites, blogs, etc.). En raison de la convergence des informations, des données, des registres de communication sous format numérique, un site internet par exemple peut associer ces deux grands types d'usages, ce qui fait que les pratiques d'information et de discussion publique se retrouvent inextricablement mêlées. Cependant, aussi large soit-il, tout internet ne fait pas partie de l'espace public : pour faire partie de l'espace public numérique, il faut au moins deux conditions. Première condition : que le site, le chat, le forum soient accessibles par n'importe quel internaute. Cela exclut tous les contenus en ligne accessibles avec un mot de passe, les intranets. Deuxième condition : être un site, un forum...dont le contenu porte à la con-

naissance de tous les faits et les événements discutés collectivement. Une partie de l'Internet (celle répondant à ces deux conditions), peut donc être considérée comme faisant de l'espace public, dans la mesure où elle a porté à la connaissance de tous les faits et les événements discutés collectivement. Elle participe ainsi à « l'organisation, à la confrontation et à l'animation des débats entre les citoyens sur des sujets d'actualité ou de société (Quéré, Louis, 1995, p. 12). Une partie de l'Internet est donc bien, selon notre définition une médiation réflexive conflictuelle. Y retrouve-t-on la notion d'engagement ? Oui et non.

Internet un dispositif médiatique, mais pas un lieu public. Internet est un dispositif médiatique singulier.

Premièrement, c'est une « médiation médiatique » sans centre, peut-être même sans hiérarchies clairement établies. Deuxièmement, c'est un dispositif qui permet de s'affranchir des contraintes géographiques. Troisièmement, c'est le multimédia qui favorise la convergence de tous les contenus (vidéos, musiques, textes, articles traitant du présent et du passé) sur une page web ou un forum. Enfin, c'est un dispositif interactif qui autorise une coproduction des contenus et une réaction immédiate des internautes sur le contenu publié en ligne. Ce dispositif singulier a donné naissance à un militantisme singulier (le cyber-activisme) et a ouvert le répertoire de communication des organisations politiques traditionnelles (partis politiques, associations, etc.). Internet est donc bien un dispositif qui peut favoriser l'engagement des participants dans des activités politiques d'intérêt général.

Mais, d'une part, il ne s'agit pas là d'une caractéristique que l'on retrouve dans tout l'Internet. Et d'autre part, cet engagement dans ce dispositif n'est pas, justement en raison même des caractéristiques que nous venons d'énoncer, un engagement de l'intégrité physique des individus dans un lieu physique géographique.

Au terme de cette première partie, nous voyons clairement que l'intérêt des Sic est de proposer un cadre d'intelligibilité renouvelant la manière d'aborder la question démocratique. En mettant en lumière la nature dialogique (médiation/engagement) de l'espace public, les Sic poussent à s'interroger non pas sur la nature des évolutions d'un espace public dominé par l'Internet, mais sur les caractéristiques de l'espace public qui surgissent dans l'Internet.

Deux axes méthodologiques permettant de répondre à la question posée.

Internet est-il un espace public ? La théorie seule ne peut suffire pour répondre à cette question que trop de chercheurs oublient même de poser. Elle doit être complétée par deux axes méthodologiques principaux.

Une approche empirique qui s'inscrit dans la complexité et donne à voir le désaccord.

Le premier est classique : nourrir la réflexion théorique d'études empiriques qu'elles soient secondaires ou propres (analyses compréhensives de blogueurs politiques et professionnels, Rouquette, 2009 et 2011 ; étude de l'utilisation d'internet par des militants européen, Dacheux 2004). Et ce, dans une épistémologie inductive de la complexité (Hermès, 2011), c'est-à-dire à la fois dans une perspective qui adopte une analyse pluridisciplinaire de l'espace public internet. Mais aussi dans une approche globale qui multiplie les analyses sur plusieurs niveaux, certains très empiriques, d'autres plus globaux, aucun n'étant jugé plus fondamental que l'autre (Morin, 2004).

Le second axe méthodologique repose, parallèlement, sur l'idée que les sciences sociales sont des sciences en débat. À ce titre, donner à voir un dialogue scientifique écrit est épistémologiquement éclairant. C'est, en effet, en rendant compte, dans l'espace public (*via* la publication de livres et de textes dans les archives ouvertes, par exemple), de ces débats académiques, que la SFSIC peut selon nous contribuer à renouveler le débat public et ainsi favoriser une réflexivité sociale au cœur de nos sociétés démocratiques. Notre objectif est donc de donner à voir une recherche à deux voix présentant des points de vue différents. Écrire pour chaque question posée deux réponses. Ce travail interroge alors les questions de l'écriture scientifique et les modalités pour discuter scientifiquement des cadrages théoriques sur lesquels reposent les analyses des rapports entre espace public et internet. En interrogeant les « principes, concepts fondamentaux, théories et résultats des diverses [recherches sur ce domaine pour] déterminer leur origine logique, leur valeur et leur portée objective » (Nadeau, 1999, p. 209), il s'agit de mettre en lumière et de discuter scientifiquement les choix épistémologiques, les concepts et les méthodes des analyses les plus couramment effectuées sur ces questions.

Le principal apport de cette démarche empirique et dialogique est de montrer au public, par l'échange scientifique contradictoire, que des interprétations *a priori* incontestables ne vont toujours pas de soi. L'apport consiste à montrer, au fond, que des questions se posent toujours là où on les énonce quand il s'agit des changements opérés (ou non) par internet dans l'espace public.

Deux exemples pour illustrer cette démarche empirique et dialogique.

Deux problématiques permettent d'illustrer notre démarche d'écriture à deux voies. La première est celle de la mobilisation politique : Internet modifie-t-il l'origine des mobilisations ? Il semble « logique » de considérer qu'internet accélère inévitablement la circulation d'information entre citoyens. Il facilite incontestablement l'accès aux informations politiques de tous les citoyens soucieux d'en apprendre plus sur les débats politiques du moment. Plus d'informations implique-t-il pour autant plus de mobilisa-

tions ? Interroger le rapport entre internet et mobilisation oblige à questionner la référence implicite à un tel schéma linéaire. Quelles sont les véritables motivations des manifestants ? Or, si l'on pose la question de la motivation (politique), il faut prendre en compte de multiples facteurs : cognitifs (adopter des comportements en cohérence avec les valeurs affichées) mais aussi « physiologiques » (estime de soi, recherche de pouvoir), sociaux (participation à une action collective, envie de « communion » dans le rassemblement), des raisons émotionnelles (la peur, le sentiment d'abandon) (« Motivation » ; technoscience.net, 2012.). On peut manifester pour des raisons rationnelles ou irrationnelles, certaines collectives, d'autres personnelles. Cette diversité des sources de motivations individuelles implique deux réponses possibles qui seront exposées. Si l'apport d'internet à l'espace public se traduit essentiellement par plus d'informations, alors son influence sur les mobilisations collectives sera limitée. Si le surf en ligne joue en revanche sur d'autres facteurs de motivations, son impact sera plus diffus mais incontestable. Donner à voir, à partir du terrain, un tel débat en SIC permet alors d'interroger, dans une plus grande complexité, les rapports entre internet et mobilisations publiques.

Deuxième problématique illustrant notre démarche méthodologique : celle de l'impact d'internet sur les décisions politiques. La question de l'influence des médias sur la vie politique est classique en sociologie des médias. Elle est principalement traitée sous l'angle de l'agenda : comment les médias influencent-ils les sujets que prennent en charge les politiques (agenda public) ? Et inversement : comment des gouvernements, ou des groupes de pressions, peuvent-ils faire émerger leurs thématiques dans l'espace médiatique (agenda médiatique) ? Dans cette perspective deux réponses différentes sont possibles. Tout d'abord, montrer que comparativement aux médias de masse, l'influence des forums en ligne, des informations ou des vidéos divulguées par des forums militants sur l'agenda public est plus faible. Mieux : une information diffusée sur les réseaux des réseaux n'a de réel écho public que reprise dans les médias de masse. Mais, deuxième voie explorée, l'impact d'internet – et des médias de masse – ne doit-il pas (aussi) se mesurer différemment ? N'a-t-on, par exemple, pas intérêt à distinguer influence médiatique directe et indirecte ? Combien de journalistes mesurent aujourd'hui l'intérêt public d'un nouveau sujet de société en surfant sur les principaux sites et réseaux sociaux ?

L'espace public est un espace de médiation et d'engagement. Les nouvelles formes de mobilisations illustrent de quelle façon se pose aujourd'hui la question de l'engagement dans l'espace public. L'impact – variable suivant la définition prise par le terme « impact » d'internet sur la vie politique – rentre en ligne de compte dans la problématique de la médiation. Ces deux exemples montrent une chose : si internet ne change pas le cadre théorique de l'espace public, il modifie néanmoins les formes effectives des média-

tions et des engagements de l'espace public. Des constats qui obligent à réinterroger le fondement même des rapports entre espace médiatique, espace public et espace politique.

La démocratie se caractérise par le débat contradictoire dans l'espace public. L'honneur des Sic est de contribuer à ce débat en favorisant la réflexivité sociale sur une société dite de « communication ». Dans cette perspective, jeter les bases d'une remise en cause du postulat faisant d'Internet un espace public, c'est rendre public la dimension dialogique de la science. C'est en creusant leur propre réflexivité dialogique que les Sic peuvent le mieux approfondir la réflexivité dialogique caractérisant l'espace public contemporain.

Bibliographie

Braudel F., (1980), *Civilisation matérielle, économie et capitalisme*, 3 tomes, Paris, A. Colin, 1800 p.

Castoriadis C., (1975), *L'institution imaginaire de la société*, Paris., Seuil, 540 p.

Dacheux, E (coord.), (2008), *L'espace public*, Paris, Cnrs éditions, 128 p.

Dacheux, E (dir.) (2004), *L'Europe qui se construit : réflexions sur l'espace public européen*, Saint Étienne, Puse, 150 p.

Forgues E. (2000), « Vers un tournant symbolique post structuraliste en sciences sociales », *Religioglogiques*, N°22.

Habermas, J. (1997), *Droit et démocratie*, Paris, Gallimard, 200 p.

Ion J. (2001), *L'Engagement au pluriel*, Saint Étienne, Puse 200 p.

Lahire, B. (2007), *L'esprit sociologique*, Paris, La découverte, 440 p.

Lefort, C. (1986), *Essai sur le politique*, Paris, Seuil, 200 p.

Liquète, V. (coord) (2010), *Médiations*, Paris, CNRS éditions, 200 p.

Miège B., (2010), *L'espace public contemporain*, Grenoble, Presses universitaires de Grenoble, 200 p.

Morin E., (2004), *Ethique T6 de la méthode*, Paris, Seuil, 200 p.

Monnoyer Smith L., (2010), L., *Communication et délibération*, Paris, Lavoisier, 180 p.

Nadeau, R., (1999), *Vocabulaire technique et analytique de l'épistémologie*, PUF, Paris, 250 p.

Paquot, T., (2010), *L'espace public*, Paris, La découverte, 128 p.

Rancière, (2005), J., *La Haine de la démocratie*, Paris, La Fabrique, 128 p.

Rouquette, S., (2002), *Vie et mort des débats télévisés*, Bruxelles, De Boeck, 245 p.

Rouquette, S., (2010), *L'hypermédia Internet*, Ina éditions, 292 p.

Simmel G., 2005 (1918), *Le conflit*, Paris, Circée, 128 p.

Tassin E., (1992), « Espace commun ou espace public ? », *Hermès*, N°10.

Wolton, D., (2005), *Il faut sauver la communication*, Paris, Flammarion, 200 p.